

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 2 (1864)
Heft: 8

Artikel: Des salles de société et du principe d'association
Autor: Zink, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-177102>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pas craint de venir nous égayer un peu. Leurs adieux ont été des plus touchants. Au revoir ! nous ont-ils dit ; l'année prochaine, si Dieu nous le permet, nous représenterons un autre trait de notre histoire nationale, et chacun a répondu : bravo ! bravo ! vous serez les bien-venus !

J. DE SIEBENTHAL.

Nous devons à l'obligeance de M. Cauderay l'article suivant qui, nous l'espérons, fera plaisir à nos lecteurs.

Poulailler roulant.

M. Giot, directeur d'une exploitation agricole dans le département de Seine-et-Marne, a établi depuis quelques années un poulailler roulant, c'est à-dire une grande cage placée sur quatre roues, dans laquelle les poules trouvent un abri pendant la nuit ; pendant le jour, elles se répandent dans les champs voisins, où elles font la chasse aux mouches, aux insectes, etc., et pendant une bonne partie de l'année on peut voir aux environs de la ferme, picorant dans les champs de maïs, de pommes de terre, dans les prairies et dans les jeunes blés d'automne, le bizarre poulailler roulant. C'est en effet surprenant d'ingéniosité d'avoir songé à utiliser gratuitement, au profit de la consommation générale, deux choses qui jusqu'à présent n'avaient vécu qu'au détriment des agriculteurs : les poules et les insectes !

Plusieurs agriculteurs qui se sont empressés d'imiter M. Giot s'en sont fort bien trouvés ; car nourrir, avec des êtres qui nous grugent, trois ou quatre cents volailles qui nous rapportent viande, œufs, engrains, et cela pendant neuf à dix mois de l'année, ce n'est pas un procédé à dédaigner pour notre époque de positivisme.

En 1862, par exemple, les poules nomades ont donné à M. Giot une ponte moyenne de huitante gros œufs, quand celles de la basse-cour n'en ont pondu que quarante-cinq ordinaires. De plus, un jaune de ces premiers œufs en vaut trois d'intérieur pour colorer certaines préparations culinaires, et principalement la pâtisserie. La chair de ces volatiles champêtres est aussi succulente que celle des poulets d'ferme, et rappelle le faisant commun. Voilà donc bien des avantages.

A deux époques de l'année seulement, une nourriture supplémentaire est utile aux hôtes du poulailler mobile ; durant les premiers mois du printemps, et après les derniers jours d'octobre, un cinquième ou un quart au plus de la ration ordinaire de grain leur est nécessaire, soit pour suppléer à la victuaille absente, soit pour corriger le régime exclusif et relâchant des mollusques qu'ils consomment alors.

Quant à la crainte de les voir trop s'écartier de leur abri, elle est purement fictive, car lorsqu'on déplace en plein jour la voiture poulaillère, les habitants se

replient aussitôt avec elle, et la suivent attroupés jusqu'à la nouvelle halte.

Au moment de la fauchaison et de la moisson, les nids d'oiseaux découverts et abandonnés par les mères sont apportés aux couveuses du poulailler roulant, qui en élèvent les oiselets comme leurs poussins propres, pour les laisser s'éparpiller ensuite dans les plaines. C'est vraiment très drôle...

En somme, l'idée qui a donné naissance à cette singulière innovation est réellement heureuse, c'est toujours la double question de l'abondance des produits nourriciers, subordonnée à celle des engrains naturels qui a présidé à son élaboration ; car de la sorte sont restitués au sol, sous forme de déjections gallines, tous les éléments nutritifs que les parasites lui dérobent et qui vont ainsi suralimenter des récoltes déjà préservées. Aussi doit-on considérer comme un véritable événement économique l'apparition de cette modeste charrette ambulante.

H. C.

Des salles de société et du principe d'association.

Ainsi que nos lecteurs l'auront lu dans la *Patrie*, on va former à Lausanne des salles de société pour le public. C'est un progrès de plus à enregistrer dans notre canton, qui, nous le disons avec une vraie satisfaction, est enfin entré dans la carrière du vrai progrès et va montrer à la Suisse que notre peuple intelligent, probe et religieux n'a point renoncé à la place et au rôle honorable qu'il s'est assigné dans la Confédération.

Pour bien apprécier l'importance du pas que Lausanne va faire, il faut entrer dans quelques détails. On ne saurait nier que vingt ménages séparés consomment chaque soir vingt chandelles, et que le même nombre de personnes réunies en un seul et même local seront mieux éclairées avec dix chandelles, ou même avec quatre lampes au pétrole. De même, vingt fagots chaufferont à peine vingt ménages, tandis qu'avec dix dans un bon poêle, on suffoquerait de chaleur.

Il est tout aussi incontestable que si vingt personnes achètent chacune un livre, chacune n'en lira qu'un, tandis que, si elles s'associent, chacune en lira vingt.

Sous le rapport de la conversation et des relations sociales, le public y gagnera encore. Enfin, quant à l'instruction, en s'associant, on pourra se procurer des livres qu'une bourse particulière ne saurait s'accorder.

Ceci nous mène encore plus loin. Pour cuire séparément vingt dîners, il faut vingt foyers et vingt cuisinières, tandis qu'en les cuisant tous ensemble, un seul foyer et cinq cuisinières suffiront. En outre, les provisions achetées en gros reviendront meilleur marché qu'en détail.

Tandis donc, qu'aujourd'hui, nos communes s'épui-

sent à assister isolément chacun de leurs pauvres, elles pourraient à moins de frais les entretenir complètement, peut-être même réaliser des bénéfices.

Encore un mot. L'expérience nous a démontré que dans nos casernes, dans nos prisons, etc., le système de donner à chacun sa portion ne répond ni à l'économie des établissements, ni aux besoins des individus. Un bon nombre des pensionnaires a trop, tandis qu'un autre n'a pas assez. En France, on a établi dans les casernes la table en commun, chacun prenant au plat tant qu'il a besoin ; il en est résulté une économie de près d'un tiers sur la dépense d'autrefois.

J. ZINK.

Lausanne en 1900.

Nous publierons sous ce titre une série de lettres ; voici la première qui nous promet d'intéressantes choses pour la suite.

Lettre 1^{re}.

Lausanne, le 15 novembre 1899.

Cher ami,

Pourrions-nous croire qu'il s'est écoulé déjà quarante ans, depuis notre départ subit en 1860 de notre chère patrie, toi pour une pécadille militaire qui aujourd'hui ne mériterait que quelques jours d'arrêt, et moi pour une inclination qui a influé sur toute ma vie et à laquelle j'ai si souvent pensé dans les terres lointaines où nous avons été exilés ou plutôt lancés par la fortune.

Enfin, je suis arrivé de Calcutta au commencement de novembre, en moins de temps, par mer, qu'il n'aurait fallu, il y a quarante ans, employer dès la mer Rouge jusqu'à nos rivages.

Au lieu de passer sous la ligne, deux fois comme jadis, et de subir le baptême de mer, nous avons vogué directement par la mer Rouge et franchi l'isthme de Suez sur ce beau canal creusé en dépit des Anglais et bordé de chaque côté par d'innombrables comptoirs et maisons de campagnes.

Rien de plus beau et verdoyant que ce riche pays où il ne pleut jamais, mais où des eaux fraîches jaillissent de terre par des puits artésiens, représentant dans le désert les miracles de Moïse.

Débarqués à Gênes, nous avons pris le chemin de fer et franchi le passage du Simplon par un tunnel gigantesque et quelques autres, puis, longeant la plaine du Rhône et les rives de notre beau lac, nous sommes arrivés à la gare de Lausanne, où, parmi les cris des conducteurs d'omnibus, on entendait les mots hôtel Richmond, hôtel Gibbon, hôtel du Grand Pont et hôtel de Pépinet.

Je ne pouvais comprendre ces mots : hôtel de Pépi-

net, et ne croyais pas que l'on pût faire un établissement de ce genre dans cette profonde localité et comment y arriver ?

Cette question originale me fit naître aussi une idée originale, et je me décidai pour cet hôtel, qui n'existe pas de notre temps.

Comme il faisait nuit, j'entrai dans un omnibus plein de voyageurs, sans m'inquiéter du chemin que nous avions à parcourir ; mais, à ma grande surprise, au lieu de gravir une montée rapide comme en 1860, je m'aperçus qu'on entrait dans un vaste tunnel éclairé par le gaz, et que l'on montait une pente si douce qu'elle était imperceptible. J'étais d'autant plus étonné qu'à notre départ de Lausanne il n'avait pas été question de tunnel pour raccorder la gare avec le centre de la ville.

J'arrivai dans un bâtel magnifique, aussi vaste que l'hôtel Gibbon, mais d'une architecture plus élégante, tenant du gothique et du moderne ; mais la fatigue de ce long voyage et le changement de climat me font garder le lit. Nous ne sommes pas jeunes, tu le sais, et l'on ne supporte pas facilement la fatigue d'un voyage de quelques mille lieues, sans être plus ou moins incommodé. Lorsque je serai rétabli, je te ferai part, comme nous en sommes convenus, des changements survenus dans cette ville depuis notre départ en 1860.

D. V.

Le premier jour.

La nuit, la confusion régnait sur cette terre,
Quand Dieu, dans sa bonté, fit jaillir la lumière.
« Que la lumière luisse ! » et la lumière luit.
Et l'Éternel nomma les ténèbres « la nuit »
Et de tant de splendeurs, la terre environnée,
Du néant inconnu sortit tout étonnée,
Alors, Dieu contempla l'ouvrage de sa main.
Ainsi se fit le soir, ainsi fut le matin.
Et lorsque la lumière au monde fut donnée,
Notre Univers compta sa première journée,

G.

Pour la rédaction : L. MONNET. S. CUÉNOUD.

Au magasin MONNET, place St. Laurent.

CABINET DE LECTURE,

Albums pour photographies, buvards, portes-feuilles, papéteries, coffrets, nécessaires pour dames ; livres illustrés et albums de gravures pour la jeunesse.

Articles pour fumeurs : étuis à cigarettes, portecigarettes et pipes d'écumes ; petits caissons de cigarettes etc.

Calendriers et agendas. — **Porte-monnaies.**

BULLETIN DES SÉANCES DU GRAND CONSEIL

Les personnes qui désirent recevoir ce Bulletin pendant l'année 1864 et celles déjà abonnées qui veulent éviter une interruption dans l'expédition sont invitées à faire parvenir *franco*, au Bureau du Bulletin, à Lausanne, le prix d'abonnement (1 fr. 50).

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN.